

207D1621
FR0000120354-DD1621

16 Mars 2007

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

VALLOUREC

DECLARANT : Jean-Paul PARAYRE, Président du Conseil de Surveillance
INSTRUMENT FINANCIER : Autres instruments financiers
NATURE DE L'OPÉRATION : Cession
DATE DE L'OPÉRATION : 8 mars 2007
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 14 mars 2007
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Bruxelles
PRIX UNITAIRE : 9,30 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 279 000 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."